

Procédures d'inscription en Master, Prépa Concours, FAE Année universitaire 2018-2019

La campagne de pré candidature précède la campagne d'inscription administrative *

PHASE 1 : E-candidature (obligatoire)

Dates : jusqu'au 13 septembre 2018

1. Connectez-vous sur :
<http://www.univ-antilles.fr/candidature>
2. Pré-candidatez dans la formation correspondant à votre choix.
3. Déposez vos pièces justificatives au format numérique (pdf, jpeg ou png- 5 mo maximum).
4. Cliquez sur l'onglet « transmettre ma candidature ».
5. Consultez régulièrement votre courrier électronique pour suivre l'état d'avancement de votre pré-candidature.

PHASE 2 : Examen des dossiers par la commission d'admission

- 1- Transmission de l'avis de la commission par courrier électronique dans un délai de 2 mois.
- 2- Dès la réception de la décision, connectez-vous de nouveau sur :

<http://www.univ-antilles.fr/candidature>

et indiquez votre réponse en cliquant dans l'onglet « confirmation » ou « désistement ».

PHASE 3 : Inscription administrative (obligatoire, annuelle et individuelle) elle se réalise uniquement en ligne du **9 juillet au 21 septembre 2018****

Connectez-vous sur le site de l'Université des Antilles

<http://www.univ-antilles.fr>

1. Cliquez dans Thème « ACCUEIL » - bulle « FORMATION » puis onglet « INSCRIPTION », s'inscrire en MASTER MEEF (Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation).

- Si vous avez fait des études à l'UA : choisir 2 « réinscription » - Saisir votre numéro d'étudiant et votre date de naissance.

NB : Tout étudiant ayant suivi une formation à l'UA possède un numéro d'étudiant (rapprochez vous de la scolarité si le logiciel vous le réclame pour l'inscription).

- Si vous venez d'une autre université : choisir 3 « inscription » - Saisir votre numéro de dossier e-candidat précédé des caractères UA.

2. Inscrivez-vous dans la formation que vous avez préalablement confirmée.

3. Payez vos droits d'inscription en ligne.

4. Validez votre inscription administrative en allant jusqu'à la page « fin de l'inscription ».

5. Numérisez et transmettez les pièces attendues au format numérique à l'adresse suivante :

<http://www.univ-antilles.fr/pjweb>

Informations

Votre inscription à l'établissement sera prise en compte quand le message « **votre demande d'inscription a bien été prise en compte** » sera affiché à l'écran.

La durée d'une inscription standard est d'environ 15 minutes.

Veillez vous munir des informations suivantes : INE (numéro figurant sur votre relevé de notes universitaire) ou BEA (numéro affiché sur votre relevé de notes du BAC), n° de sécurité sociale, et de votre carte de crédit si vous payez en ligne.

Pour les pré-candidatures « e-candidat », l'identifiant correspond à votre code e-candidat précédé des caractères UA ; soit un code du type UAXXXXXXXX

* En cas de difficulté, contactez le service de scolarité : scol@espe-guadeloupe.fr

**** Attention : Démarrage des enseignements, le jeudi 06 septembre 2018**